



Genève, le 20 juin 2018

Le Conseil d'Etat

2778-2018

- Département fédéral de justice et police
Madame Simonetta Sommaruga
Conseillère fédérale
- Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche
Monsieur Johann N. Schneider-Ammann
Conseiller fédéral
- Département fédéral des affaires étrangères
Monsieur Ignazio Cassis
Conseiller fédéral

Concerne : contribution de la Suisse en faveur de certains Etats membres de l'UE

Madame la Conseillère fédérale,
Messieurs les Conseillers fédéraux,

Votre courrier du 28 mars 2018 nous est bien parvenu et nous vous en remercions.

Notre Conseil répond favorablement aux deux questions que vous y formulez concernant la contribution de la Suisse en faveur de certains Etats membres de l'Union européenne.

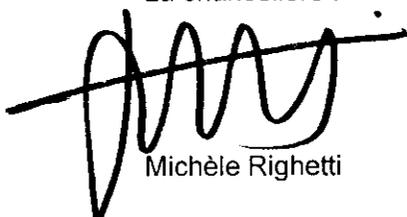
Cette contribution représente en effet un signal fort en termes de politique européenne. Elle consolide nos relations bilatérales avec nos pays partenaires et avec l'Union européenne dans son ensemble. Ainsi conçue, elle permet en outre d'allier la tradition helvétique de solidarité à la défense de nos intérêts en matière de politique extérieure, par le biais de mesures ciblant prioritairement les domaines de la formation professionnelle et de la migration au sein d'un certain nombre d'Etats membres de l'UE.

Notre Conseil est aussi persuadé qu'une deuxième contribution sera de nature à renforcer la position de la Suisse dans le cadre des négociations sur les questions institutionnelles et les conditions d'accès au marché européen, enjeux essentiels pour garantir la stabilité et la croissance de notre économie et donc, in fine, la prospérité de notre pays.

En vous remerciant de nous avoir consultés, nous vous prions de croire, Madame la Conseillère fédérale, Messieurs les Conseillers fédéraux, à l'assurance de notre considération distinguée.

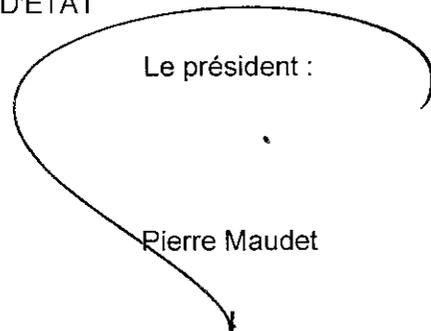
AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :



Michèle Righetti

Le président :



Pierre Maudet